

● **Nature de l'action**

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Conducteurs de PEMP expérimentés.

● **Pré-requis**

- Vérification d'aptitude médicale organisée par l'entreprise.
- Avoir au moins 18 ans et être titulaire du permis de conduire approprié.
- Expérience professionnelle dans la conduite des PEMP des catégories visées

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable :

1. de respecter ses limites de compétence,
2. d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
3. d'effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
4. d'effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
5. de mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés.

● **Modes d'évaluation**

- Test de contrôle des connaissances
- Test pratique pour la conduite en sécurité de PEMP

● **Méthodes pédagogiques**

- Exposés - Audiovisuel -
- Exercices pratiques sur PEMP.

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Sanction de la formation**

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

● **Mise en garde**

Le stagiaire formé sur une PEMP s'élevant sur un seul axe vertical ne peut prétendre à la manœuvre d'une plate-forme d'élévation multidirectionnelle.

● **Durée et rythme**

2 jours, à raison de 7 heures par jour.

PROGRAMME

LES RESPONSABILITÉS

- La responsabilité pénale
- La responsabilité du conducteur de la nacelle - L230.03 du 31/12/91
- La recommandation de la CNAMTS
- Le décret N° 98-1084 du 02 décembre 1998
- La Circulaire DRT 99/7 du 15/06/99

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PEMP

- Leur classification et différentes catégories existantes
- Leurs principaux organes,
- Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation,
- Les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation,
- L'équilibre de la nacelle - courbe de charge - les conditions atmosphériques.

LES RÈGLES ET CONSIGNES

- De circulation dans l'entreprise (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments), sur la voie publique.
- De stabilisation
- De levage à différentes hauteur et descente,
- De sécurité et procédure de secours,

UTILISATION DE L'ENGIN

- Les vérifications d'usage,
- La prise de poste,
- Reconnaissance du parcours - sol - encombrement danger aérien - vent,
- Evolution en marche avant et arrière - stabilisation - montée - descente.
- La fin de poste

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES POUR LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DE PEMP